

LES CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

FICHES-CONSEILS N°126

[mise à jour : 08/2012]



Avec la démocratisation des prix dans le domaine informatique, les cartouches d'impression sont devenues des consommables courants dans nos foyers. Au-delà de la question du choix de la « bonne » cartouche, on se trouve très vite confronté au problème du déchet une fois la cartouche utilisée. Qu'en faire ?

Aujourd'hui, une législation assure la gestion adéquate des équipements électriques et électroniques en fin de vie comme les imprimantes, avec l'obligation de mettre en place des filières de valorisation opportunes. Cependant les consommables, comme les cartouches ne sont pas considérés par cette législation... On estime pourtant que 190 millions de cartouches laser et jets d'encre sont utilisées chaque année en Europe.

Quels enjeux environnementaux ?

On est encore loin d'un taux optimal de recyclage des cartouches car la majorité d'entre elles ne sont ni recyclées, ni rechargées encore aujourd'hui. Or, l'impression de 10 000 pages génère 70kg de déchets de cartouches d'impression. D'une part, il faut traiter le corps des cartouches en plastique et PVC qui dégage des substances dangereuses à l'incinération. Et d'autre part, les encres et solvants présents eux aussi ont un impact néfaste pour l'environnement et la santé. En outre, les métaux lourds additionnés aux encres ont un effet polluant sur les sols et les eaux.

En ce qui concerne la fabrication, une cartouche n'est pas neutre non plus puisqu'une cartouche laser nécessite 3,4 litres de pétrole pour sa production.

Face à ces enjeux environnementaux et de santé liés à la réduction des déchets, et pour limiter le gaspillage de ressources, il est nécessaire de développer et de promouvoir le reconditionnement des cartouches. Par ce moyen, 1,5 kg de déchets peuvent être économisés par cartouche rechargée.

Des cartouches pleines... d'avantages

En théorie, il est possible de recharger une cartouche vide à l'aide d'un « **kit de recharge** » et d'une seringue. Cela évite d'en racheter une nouvelle. Suivant les cartouches, on pourrait recharger jusqu'à 6 fois. Cette technique est donc intéressante d'un point de vue environnemental. Toutefois, toutes les cartouches ne peuvent pas être rechargées par ce procédé. En outre, des éléments de la cartouche peuvent présenter des usures, les risques de fuite, de dysfonctionnement et de dégâts sont patents.

En cas de problème (fuites, dégâts à l'imprimante,..) il n'y a pas de recours.

Une « **cartouche remanufacturée** » est une cartouche qui a été récupérée et démontée par un professionnel agréé. Tous les éléments ont été inspectés, nettoyés et réglés, et dont les pièces usées ou endommagées ont été réparées ou remplacées, puis qui a été réassemblée et testée. Les résidus de toner ont systématiquement été enlevés, l'approvisionnement de toner a été renouvelé et la pellicule organique photoréceptrice a été remise en état ou remplacée par un photorécepteur neuf.

Ainsi revalorisées et prêtes à l'emploi, elles offrent une performance égale à celle des originales et répondent à des critères stricts de qualité.

L'analyse du cycle de vie d'une cartouche usagée montre qu'il est jusqu'à deux fois plus avantageux de la réutiliser plutôt que de recycler ses composants (énergie, matières premières et déchets économisés).

Techniquement, les cartouches reconditionnées peuvent effectuer en moyenne 3 à 6 cycles d'utilisation sans perdre en performance. Ce procédé permet aussi de proposer des produits 20 à 30 % moins chers que les cartouches d'origine.

Comment s'y retrouver ?

Le secteur des imprimantes devenant de plus en plus concurrentiel, on assiste à une baisse des prix. Pour compenser, les fabricants tentent d'empêcher la réutilisation des cartouches d'encre afin de vendre davantage de cartouches neuves. Pour préserver leurs parts de marché les fabricants en augmentent le niveau de technicité : des barrages mécaniques ou électroniques (avec puces) qui entravent ou compliquent la valorisation et diminuent la qualité des boîtiers. De plus, certaines imprimantes ne peuvent fonctionner qu'avec leur propre modèle de cartouche, ce qui multiplie le nombre de références.

Il existe aujourd'hui des labels assurant non seulement de la qualité des cartouches mais aussi de leur reconditionnement. Les labels Ange bleu, Cygne nordique et NF Environnement proposent des produits dans cette catégorie (cf. bas de la fiche-conseil). Pas toujours évidents à trouver, ces produits garantissent pourtant une grande qualité.

Soyez attentifs... et économes !

Les initiatives se multiplient : des programmes de recyclage sont organisés par les fabricants, des collecteurs proposent même d'acheter les cartouches usagées, des appels à solidarité ont lieu pour le don des cartouches vides qui seront ensuite revendues... La plupart du temps, hormis lorsqu'il s'agit d'une entreprise de reconditionnement locale ayant pignon sur rue, il ne s'agit que d'initiatives visant à détourner les cartouches vers la destruction - ou la valorisation « matière » dans le meilleur des cas -, dans le but de faire tourner la production à neuf pour maintenir le marché des consommables. Quand il n'y a pas de filière de recyclage homologuée, comment faire ? Il faut rester vigilant, s'informer. Avec la mondialisation, des centres de tri et de recyclage se trouvent en dehors des frontières européennes, souvent présentant un profil social et environnemental défaillant. Parfois, des conditions de stockage à ciel ouvert mettent en danger la santé des populations et les ressources locales. Demandez des informations sur la destination exacte des déchets, les procédés et les filières empruntées !

Face à ce constat, la prévention s'impose. Soyez économes lors de vos impressions :

- Imprimez uniquement quand c'est vraiment nécessaire ;

- Configurez votre imprimante en mode « recto-verso » et « économie » pour épargner le papier et l'encre ;
- Si c'est possible, imprimez deux faces du document sur une seule page ;
- Vérifiez la mise en page avant d'imprimer. En particulier à partir d'Internet pour éviter d'imprimer les publicités et autres bannières inutiles ;
- Evitez autant que possible l'impression en couleur.

Les toners sont composés de suie, de couleurs d'oxyde ferrique et de polymères thermoplastiques ou de résines. La poudre résultante est assez fine et reste en suspension dans l'air pendant longtemps. Libérée, la poudre de toner peut avoir un effet irritant pour le système respiratoire, avec des conséquences plus sévères pour les personnes à risque (asthme, bronchites). C'est pourquoi il est déconseillé de manipuler soi-même la cartouche ou de l'endommager. Il est important d'utiliser correctement le matériel :

- Entretenez régulièrement vos imprimantes, afin d'empêcher que les poussières de toner ne se répandent à l'extérieur ;
- Si lors d'une panne ou d'une mauvaise manipulation, la poussière de toner vient à se renverser, nettoyez-la immédiatement à l'aide d'un torchon humide.

Au bureau, valorisez vos cartouches

Pour les entreprises ou les administrations, rationaliser la gestion du parc d'imprimantes se révèle toujours payant. Une réflexion en termes de « coût global » permet de considérer non seulement le coût d'acquisition de la machine, mais aussi les coûts de fonctionnement, de maintenance et de traitement des déchets. Certains produits présenteront un surcoût à l'achat, mais permettront des économies - y compris d'énergie - et auront une durée de vie plus longue.

Une bonne solution dans le cas d'une activité de bureau peut être la technologie de l'impression à encre solide. L'encre est stockée dans des bâtons solides sous forme de cire. Avec cette technologie, on peut facilement recharger l'encre sans avoir à acheter une nouvelle cartouche, ce qui joue en faveur de l'environnement. Ce procédé est plus cher que la technologie laser classique, mais il convient bien à un investissement professionnel. Cependant, il est regrettable que cette technologie repose sur un brevet jalousement préservé. Xerox est en effet, le seul fabricant actuellement sur le créneau et la concurrence est à ce jour tenue à distance.

Plusieurs sociétés proposent la collecte et le reconditionnement de cartouches de toner (imprimantes laser, fax, photocopieuses) ou de cartouches jet d'encre. Des petits containers sont mis à disposition pour être repris une fois remplis. Là encore, il faut rester prudent. Les prix et la qualité varient d'un fournisseur à l'autre. D'où l'intérêt de prendre quelques garanties et de tester les produits avant d'engager une collaboration régulière. Il est préférable de bien s'informer sur les procédures suivies par l'entreprise de valorisation.

Afin de vous assurer un service correct :

- Informez-vous sur le devenir des déchets : les métaux, les plastiques et les cartons résiduels doivent être acheminés vers les installations de recyclage ;
- Préférez un système de « traçabilité » par cartouche ce qui permet de suivre son historique ;
- Préférez les cartouches fabriquées ou reconditionnées en Europe (soumises à des normes écologiques strictes et un contrôle régulier de qualité) ;
- Demandez une garantie de qualité, ainsi que la marche à suivre pour l'installation et l'entretien ;
- Optez pour les entreprises offrant un service d'assistance après vente.

En Wallonie, l'entreprise Ecotop-Giga Services propose un service de valorisation de qualité contrôlée. Toutes les opérations techniques sont réalisées en Belgique avec une main d'oeuvre locale qualifiée.

Enfin n'oubliez pas que les cartouches d'impression sont fragiles. Afin de prolonger leur durée de vie et de conserver leurs performances, veillez à :

- Stocker correctement les cartouches pleines avant leur utilisation ;
- Déballer soigneusement la cartouche en évitant tout choc ou tout contact avec le tambour ;
- Agiter la cartouche afin de décoller le toner et de le fluidifier.

En savoir plus

- Pour obtenir les coordonnées des entreprises de collecte des cartouches, contactez le service conseil d'écoconso au : 081 730 730 ou via info@ecoconso.be
- Pour en savoir plus sur la gestion des cartouches au bureau : www.achatsverts.be
- Label NF Environnement (cartouches d'impression) : www.marque-nf.com
- Label suédois Cygne Nordique (cartouches d'impression) : www.svanen.nu
- Label allemand « Ange Bleu » (cartouches d'impression) :

www.blauer-engel.de

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/Les-cartouches-d-imprimante>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/consommables-et-fournitures>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/bureautique>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/cartouche>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [6] <mailto:info@ecoconso.be>
- [7] <http://www.achatsverts.be>
- [8] <http://www.marque-nf.com/appli.asp?NumAppli=NF335&lang=French>
- [9] <http://www.svanen.nu/Default.aspx?tabName=CriteriaDetailEng&menuitemID=7082&pgr=8>
- [10] http://www.blauer-engel.de/englisch/produkte_zeichenanwender/vergabegrundlagen/ral.php?id=159
- [11] https://www.ecoconso.be/sites/default/files/articles/FC126_cartouches.pdf

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

